

Déclaration du SNETAA eil à la CAPA des PLP Promotion d'échelon du 24 novembre 2008

Cette CAPA se tient dans un contexte de déréglementation où encore une fois les personnels de l'éducation nationale, plus qu'inquiets, ont dû exprimer leur mécontentement il y a quelques jours.

Ainsi, le SNETAA Eil émet les plus vives critiques sur les menaces qui s'annoncent en matière de non respect du paritarisme. Nous exigeons le respect du rôle des CAPN et CAPA, et en particulier le contrôle des actes de gestion et de carrière dans la transparence et l'application des textes statutaires. Nous refusons l'arbitraire et la déréglementation.

Par ailleurs, le SNETAA Eil exprime son désaccord total avec les annonces faites par le Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique en matière de perspectives de traitements et de carrière. Cette "rupture" qui consiste à totalement déréglementer les fondements des traitements et des promotions pour les livrer à l'arbitraire d'un potentat local qui userait et abuserait d'un jugement subjectif au nom du "rendement", du "mérite" ou de l' "aptitude à servir" est insupportable et nous le contestons. C'est une régression insupportable, une marche vers la privatisation et la casse des garanties du Statut Général des Fonctionnaires et des statuts particuliers: nous nous y opposons avec force.

La République est aussi fondée sur un principe d'égalité que nous refusons de voir piétiner et détruit et nous ne manquerons pas d'agir dans l'unité pour empêcher ces graves régressions qui visent à détruire la transparence et le sens collectif pour mieux atteindre et isolé chaque citoyen!

Le SNETAA Eil, en outre, tient à exprimer son total désaccord sur les méthodes actuelles de notre administration publique qui confie à des officines privées le rôle de conseil et d'information, sans garantie de confidentialité ni de fiabilité, pour des actes individuels de gestion de carrière, sous prétexte qu'il n'y a plus le personnel nécessaire pour faire face aux besoins: nous demandons que l'argent public serve à créer des emplois publics qui sont actuellement supprimés et non à financer des officines privées.

En ce qui concerne l'ordre du jour, force est de constater qu'en matière de promotions d'échelons des PLP dans l'académie de Paris, il semblerait que rien n'ait été fait pour corriger les injustices et les écarts de notations qui pénalisent malheureusement bon nombre de collègues, situation que le SNETAA eil dénonce chaque année.

En effet, est-il normal de constater que certains proviseurs ici ou là sur notent alors que d'autres sous notent ? Est-il normal d'entendre des collègues se plaindre de ne pas avoir eu d'inspection depuis des lustres ? Est-il normal que dans certaines disciplines certains collègues sont sur-notés par leur inspecteur alors que d'autres sont sous-notés ? Le SNETAA n'a cessé de dénoncer cette « roulette russe » de progression des traitements due au hasard de l'affectation ou de la discipline, alors que les cadres réglementaires sont clairement définis et doivent être respectés.

Il est donc urgent que le Rectorat mette en pratique ces règles de saine gestion des promotions, dans un cadre juste et équitable